

Le diagnostic du n° 13 de la rue Béteille a été réalisé en amont de la restructuration en résidence de l'ancien centre de formation Louis-Querbes. Les parcelles prescrites, AK 932 et 935, sont occupées en limite orientale par des bâtiments, qui délimitent une grande cour goudronnée débouchant sur un parc arboré ceinturé de hauts murs. Les travaux prévoyaient la création d'une rampe d'accès pour les véhicules depuis la rue Séguret-Saincric à l'ouest, le nivellement d'une allée surélevée dans le parc pour aménager une aire de stationnement ainsi que le passage de réseaux traversant le parc et la cour.

Les parcelles concernées formaient à l'origine, avec la parcelle AK 934 contiguë au sud, l'ensemble du couvent de la Providence, fondé en 1853 et devenu en 1903 l'institution Jeanne-d'Arc. Lors de la construction de la chapelle du Sacré-Cœur en 1862, l'abbé Cérés a relaté la découverte de quatre puits laténiens entre 2 et 2,50 m de profondeur, qui contenaient au total une cinquantaine d'amphores.

Les neuf tranchées ouvertes (509,89 m<sup>2</sup>), limitées à la profondeur des aménagements projetés, ont atteint des remblais contemporains lités, au contact du substrat altéré dans les tranchées 1 et 2.

Trois d'entre elles ont révélé des vestiges des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles en lien avec le couvent de la Providence ou l'institution Jeanne-d'Arc.

Il s'agit d'un puisard (tranchée 4), signalant le niveau originel de circulation de l'allée du Sacré-Cœur, de deux conduits maçonnés (tranchées 2 et 6) et d'un important dépotoir (tranchée 2) (Fig. 1) contenant de la vaisselle, des bouteilles en grès cérame et verre, des encriers en verre, des peignes en plastique, des fragments de poupée en porcelaine...

Au centre de la tranchée 2, une fosse de grande dimension (Fig. 2) a livré de nombreux fragments d'amphores Dressel 1a et b, certains encore revêtus de poix, et quelques fragments de tegulae, avec

très peu de terre interstitielle. La situation de cette fosse à moins de 0,50 m de profondeur, au sein des remblais contemporains, plaide pour un dépôt secondaire. Ces fragments pourraient provenir d'un puits à amphores présent sur la parcelle : peut-être ont-ils été rejetés par l'abbé Cérés avant le dépôt, dans les collections du musée Fenaille, du mobilier mis au jour en 1862, à moins qu'il ne s'agisse d'une découverte ultérieure non signalée.



Fig. 1 : Échantillon de mobilier du dépotoir US 2006 (cliché Alexandre Dupraz).



Fig. 2 : Le dépôt d'amphores FS2003/US2004 en coupe (cliché Guylène Malige).